



Derrière les chocolats de Noël, des paysans de Côte d'Ivoire ...

Vous savez peut-être que **près de la moitié (40%) des fèves de cacao produites dans le monde provient des champs de petits paysans de Côte d'Ivoire**. Ils cultivent entre 2 à 4 hectares de cacaoyers. Leur travail, non mécanisable, est très mal rémunéré : la majorité d'entre eux ont un revenu journalier inférieur à 1\$.

La filière cacao chocolat génère une richesse d'environ 100 milliards de \$ dans le monde. Ce montant est l'addition des activités lucratives de la filière chocolat dans les pays riches consommateurs de chocolat : transport sur les compagnies maritimes des pays consommateurs, transformation du cacao, élaboration des produits incorporant souvent beaucoup de sucre et de lécithine de soja, emballage, publicité, circuits de distribution.

Le chocolat rapporte, mais pas aux paysans ivoiriens. Bon nombre d'entre eux n'ont pas d'autre choix que de faire travailler leurs enfants aux tâches de la culture. Ces enfants sont privés d'école par la pauvreté de leurs parents.

La grande majorité de la production ivoirienne de cacao provient aujourd'hui de variétés adaptées à une culture au soleil, sans ombrage. Pourtant, le cacao de qualité pousse sous des arbres. La généralisation de ces variétés ces 30 dernières années a fait disparaître 90 % du couvert d'arbres de la Côte d'Ivoire. Ces variétés sont beaucoup plus productives avec des conditions climatiques propices. Mais elles sont fragiles, nécessitent l'emploi de désherbants et de produits de traitement. Les enfants sont employés pour ces traitements qui mettent en danger leur santé.

L'augmentation des quantités de fèves produites a alimenté une tendance longue à la baisse des prix sur les marchés mondiaux.

Nous, citoyens - consommateurs français, pouvons jouer un rôle et contribuer à l'amélioration de la vie des paysans ivoiriens producteurs de cacao. C'est déjà le cas par une petite part de vos impôts, à travers l'Agence française de développement (A.F.D) qui a engagé et soutient le programme « Equité » en Afrique de l'Ouest. Celui-ci concerne 5 pays et plusieurs filières, dont le cacao en Côte d'Ivoire.

Agronome et Vétérinaires sans frontière (A.V.S.F.) est un acteur de terrain très engagé sur ce programme. Pour le cacao en Côte d'Ivoire, il s'agit d'accompagner des organisations de producteurs pour planter des variétés de qualité et des arbres faisant de l'ombre, adopter des méthodes écologiques d'entretien des plantations pour que se régénère la biodiversité. Ce cacao est rémunérateur car il est vendu dans des filières équitables. Commerce Equitable France est partenaire de ce programme.

En achetant du chocolat équitable, le consommateur citoyen apporte une contribution indispensable pour assurer une vie digne aux paysans. Selon nos observations, à qualité

équivalente, les acheteurs des filières équitables rémunèrent les producteurs de fèves 20 à 30 % de plus que les prix du marché. Les organisations de producteurs reçoivent aussi une prime à consacrer, selon leur décision, à des projets collectifs. Sur ces bases, les engagements d'achats sont toujours pluriannuels.

Petit clin d'œil : cela fait plus de 40 ans qu'un tel partenariat lie Artisans du Monde à son partenaire El Ceibo en Bolivie. Nous vous raconterons son histoire en 2021, d'ici-là, joyeux Noël !

Equipe Plaidoyer Education Artisans du Monde Grenoble
Boutique : 23 rue Thiers, ouverte l'après-midi de 14h à 19h

Vous pouvez avoir une illustration de ce message en regardant le film « Cacao, les enfants pris au piège » diffusé par Envoyé Spécial en janvier 2019, [sur ce lien](#).

Il faut savoir aussi que le gouvernement de Côte d'Ivoire a mis l'accent sur la meilleure rémunération des cultivateurs, la transformation locale et la construction d'une filière durable, en partenariat avec le Ghana. Les deux pays qui représentent 65 % de la production mondiale de cacao, ont créé en mars 2018 une « Opep du cacao » qui leur a permis, l'année suivante, d'imposer aux acheteurs de fèves le paiement d'un bonus de 400 dollars par tonne à compter de la campagne 2020-2021, afin d'accroître les revenus des planteurs.

Mais, compte tenu de la baisse de la demande mondiale actuelle, les géants du négoce de la fève, Cargil, Olam et Sucden, refusent de payer ce différentiel de revenu décent (DRD) de 400 dollars par tonne.

Pour suivre ce conflit, on peut aussi s'informer sur « cacao Côte d'Ivoire jeune afrique ».